EPLEFPA DU CHER, LE SUBDRAY

Equipements Publics & Cadre De Vie







Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Cher

CLIENT

Conseil Régional Centre-Val de Loire

CADRE

Mandat de Maîtrise d'Ouvrage

LIVRAISON

2009

CHIFFRES-CLES

Budget : 43 000 k€ HT Surface : 33 000 m²

DOCUMENTS

L'OPÉRATION

Cette opération a eu pour objet de reconstruire entièrement l'établissement sur un site de 15 hectares jouxtant une exploitation de 200 hectares. Le programme a porté sur la construction d'un LEGTA (externat, internat, restauration), d'un CFAA (centre de formation d'apprenti agricole), d'un amphithéâtre de 250 places, d'un gymnase (44×22 m avec gradins de 300 places) et d'un bâtiment d'exploitation agricole. Cette opération s'inscrit dans une démarche de développement durable notamment par une autonomie en assainissement et production d'électricité, une large utilisation du bois dans la conception des bâtiments, des installations thermiques performantes ...

ENJEUX & SPECIFICITÉS

- Construction d'un LEGTA (externat, internat, restauration), d'un centre de formation d'apprentis agricole, d'un gymnase et d'un bâtiment d'exploitation agricole
- Mise en place de jardins filtrants
- Retraitement et utilisation des matériaux calcaires du site
- Approche environnementale très approfondie

LA MISSION TERRITORIA

- Pilotage complet de l'opération au nom et pour le compte du maître d'ouvrage
- Définition des conditions administratives et techniques selon lesquels les ouvrages seront exécutés
- Préparation du choix du maître d'œuvre (pièces contractuelles et consultation), signature et gestion de l'exécution administrative, juridique et financière du contrat
- Préparation du choix des prestataires intellectuels (pièces contractuelles et consultation): OPC, bureau de contrôle, coordonnateur SPS, AMO spécialisées
- Conduite des études de conception et analyse de la production de la maîtrise d'œuvre à chacune des phases (ESO, APS, APD, PRO, DCE)
- Préparation du choix des entreprises de travaux (pièces contractuelles et consultation)
- Préparation du choix des assurances qui permettent de couvrir les risques de l'opération (pièces contractuelles et consultation)
- Conduite de l'exécution des travaux
- Réception des ouvrages et gestion de la levée des réserves et du parfait achèvement
- Gestion transversale de l'opération: tenue du budget, relation avec le maître d'œuvre et les utilisateurs
- Accomplissement de tous les actes permettant de mener l'opération

